

gauche tourne la tête en arrière et paraît galoper sur place; — deux autres cavaliers porteurs du singulier objet recourbé que nous avons signalé ailleurs (p. 176, l. 18-19 et p. 179, l. 4-5); — le char principal qui est « le char du sous-préfet » 令車; — deux hommes à pied, porteurs d'un bâton et d'une époussette(?); cf. les deux « conciliateurs » qui sont en tête du cortège de la figure 106; — deux cavaliers armés de lances; — le char du « fonctionnaire chargé d'apprécier les mérites, au service (du défunt) » 門下功曹; — le char du « chef de police, au service du défunt » 門下游徼; l'animal fantastique qui semble être pendu derrière le char, de même que l'animal analogue qui s'agite sous la tête du cheval, paraissent tous deux n'être destinés qu'à boucher des espaces vides; ils ne font pas partie réellement de la scène qui est ici représentée; — le char suivant est celui du préposé aux malfaiteurs, au service (du défunt) » 門下賊曹; — deux cavaliers sont en avant; on voit dépasser le pommeau de l'épée de l'un d'eux; il se termine par un anneau auquel est attachée une dragonne en étoffe; — un personnage debout élève une tablette hou à la hauteur de ses yeux et reçoit tout le cortège.

Sur cet estampage et sur la reproduction qu'en a donnée le *Kin che souo*, on peut étudier mieux que partout ailleurs les particularités du harnachement du cheval.

CINQUIÈME PIERRE DES CHAMBRES ANTÉRIEURES

(Fig. 106. — L. 198; H. 50.)

REGISTRE SUPÉRIEUR. — Vingt et un hommes qui doivent être des disciples de Confucius puisque, comme nous l'avons montré, cette pierre fait partie du même édicule que la deuxième pierre des chambrettes antérieures (fig. 105; cf. p. 176, lignes 2-6); d'après le *Kin che souo* (*Che souo*, III, p. 49 r°), il y aurait vingt-deux hommes, et non vingt et un, dans ce registre supérieur; cela paraît inexact, l'estampage étant bien complet.

REGISTRE INFÉRIEUR. — Un personnage, qui est le chef d'un t'ing